

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **Service Gouvernance et gestion de la PAC** **Sous-direction Gouvernance et pilotage** **Bureau budget et établissements publics** **3, rue Barbet de Jouy** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGPE/SDGP/2016-276** **30/03/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Avenant au protocole de gestion du programmes 154 – Année 2016

Destinataires d'exécution
Mesdames et Messieurs les Directeurs et chefs de service d'administration centrale Mesdames et Messieurs les Préfets de région Mesdames et Messieurs les Préfets de département Mesdames et Messieurs les DRAAF Mesdames et Messieurs les DDT et DDTM Mesdames et Messieurs les DAAF Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'agriculture des TOM

Résumé : Le protocole de gestion du programme 154 (agriculture) fixent pour 2016 les règles de gestion des crédits (autorisations d'engagements) ainsi que les dates limites des opérations de mutualisations et de fongibilité.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
DGPE

Avenant au protocole de gestion 2016 du programme 154

Le protocole de gestion du programme 154 qui figure dans la note de service DGPE/SDGP/2016-170 diffusée le 24 février 2016 sur BO-Agri est amendé de la manière suivante :

2 - Volet financier

2.1 Fongibilité

Compte tenu des contraintes budgétaires sur le programme 154 et des besoins importants identifiés sur les MAEC, la fongibilité depuis et vers les sous-actions relatives à l'installation (13-01, 13-03 et 13-06) et aux MAEC (14-08) n'est pas autorisée.

Toutes les sous-actions sont donc fongibles entre elles ***jusqu'au 15 novembre 2016 inclus*** à l'exception des sous actions suivantes :

Sous actions	Possibilité de fongibilité
13-01 Prêts à l'installation	**Impossible**
13-03 Stages à l'installation	**Impossible**
13-06 DJA	**Impossible**
13-07 Taxe JA	**Impossible**
14-08 MAEC	**Impossible**
14-07 ICHN	**Impossible**